

*L'impôt—Loi*

Dans l'ensemble du pays, le revenu net des agriculteurs a diminué, mais en ce qui concerne les exploitants agricoles de Carleton-Charlotte, leur revenu a baissé encore plus parce qu'ils dépendent essentiellement d'une denrée qui est excédentaire cette année, non seulement au Canada, mais dans l'ensemble du continent nord-américain.

Il faut que nous tenions compte des besoins de tous ces gens. Cela m'effraie d'avoir lu dans la presse de Montréal au début de janvier, le 1<sup>er</sup> je crois, que le gouvernement fédéral avait entrepris des négociations avec l'URSS en vue d'accorder à ce pays un prêt de un milliard de dollars pour la construction d'un pipe-line. Si les faits avancés par la presse sont exacts, ce prêt devrait être consenti au taux de 10 p. 100. Je veux parler du budget de novembre dernier où l'on a débloqué 50 misérables millions de dollars, pour les agriculteurs du Canada, et de cette somme on a prévu 5 millions pour aider les agriculteurs à payer les intérêts sur les 45 millions de dollars qu'on se disposait à leur prêter.

C'est bien peu, si l'on songe au milliard prêté aux Russes. Qu'est devenu le sens des valeurs des ministres? Pourquoi les simples députés sont-ils si dociles? Je vois un ministre qui hoche la tête. D'une certaine manière, le Canada a toujours intérêt à négocier ce prêt qu'on destine à une puissance étrangère. Cela je ne le conteste pas. Il est fort possible que cela serve l'intérêt national. Mais je déplore qu'on néglige l'agriculture et qu'on ne se rende pas compte de la gravité de la crise que traversent les agriculteurs. C'est la même chose pour la petite entreprise. Les petits exploitants sont aux abois. Et en ce qui concerne l'industrie forestière, depuis dix ans, nous l'avons peu à peu laissée à son sort. Nous avons diminué notre aide à la recherche en général, à la recherche forestière, à la recherche industrielle et à la recherche entomologique. Bien sûr, nous avons fait quelques efforts pour lutter contre la tordeuse de l'épinette, par exemple, mais d'une façon générale la recherche dans son ensemble, la recherche sur les produits, la recherche forestière et la recherche sur le reboisement ont été délaissées. Oui, monsieur l'Orateur, l'industrie forestière éprouve de très graves difficultés.

Pourquoi ne pas considérer les intérêts à long terme du Canada? Pourquoi ne pas songer à orienter une partie des prestations d'assurance-chômage vers un programme de reboisement qui serait utile dans l'Est du Québec en particulier et aussi dans les provinces d'Atlantique? Ce sont des programmes essentiels qui occuperaient bien des gens actuellement sans emploi, des programmes qui seraient rentables à la longue.

L'industrie de la pêche ne fait pas exception. Par rapport aux recettes qu'elle procure, la pêche consomme beaucoup de produits pétroliers. A ce seul chapitre, les dépenses de l'ensemble des pêcheurs canadiens ont presque triplé. Au cours des dix dernières années, les coûts de certains produits que les pêcheurs doivent se procurer, ont été multipliés par sept. Sans compter que les intérêts de leurs emprunts, que ce soit pour l'achat de matériel ou leurs dépenses d'exploitation, ont atteint, nous le savons, des niveaux à peu près intolérables. Comme pour les agriculteurs, ces taux d'intérêt constituent un

fardeau injuste pour les pêcheurs dont le revenu décline faute de débouchés satisfaisants sur le marché international.

Nous devons nous adapter aux problèmes de notre économie, du secteur primaire jusqu'au secteur manufacturier. Comment nous y prenons-nous? En privant les provinces des sommes que nous allons économiser, c'est-à-dire 5,7 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années. Le secrétaire d'État (M. Regan) prétend que nous donnons aux provinces plus qu'elles n'ont reçu l'année dernière. Monsieur l'Orateur, c'est peut-être vrai, en théorie, si l'on compare les paiements de l'année dernière et ceux de cette année. Dans ce sens, elles vont obtenir davantage. Mais en pratique, il faut voir à quelle vérité correspond le principe, comment il se traduit concrètement. En réalité, nous leur donnons moins en dollars réels, parce que nous ne tenons aucun compte des pressions inflationnistes qui existent aujourd'hui dans notre pays.

Par conséquent, on apprend que l'Université du Nouveau-Brunswick a relevé de façon inhabituelle et exceptionnelle ses frais d'admission. Il s'agit d'une augmentation de quelque \$200 par année, soit 17 p. 100 environ. Cette hausse était nécessaire, même si les gouvernements provinciaux ont accordé aux universités cette année des subventions supérieures au taux d'inflation qui ont augmenté de plus de 13 p. 100 environ, mais cela n'est pas suffisant pour compenser les pressions inflationnistes et la diminution du nombre de projets de recherche que les universités peuvent habituellement s'attendre à recevoir et qui pourraient les aider à survivre. Par conséquent, non seulement les étudiants n'auront pas la possibilité de travailler, ainsi que l'a déclaré le député à ma gauche, mais encore devront-ils acquitter des frais de scolarité plus élevés que l'année dernière. Voilà ce qui se passe à une époque où les jeunes se rendent compte qu'ils ont davantage de chances de trouver un emploi s'ils continuent d'étudier. Par conséquent, c'est le phénomène inverse qui se produit, car le nombre d'étudiants inscrits dans les universités diminue. Depuis deux ans, les demandes d'admission ont augmenté, mais compte tenu des coûts, il y a lieu de se demander si elles vont demeurer aussi nombreuses.

Monsieur l'Orateur, le public est dupé quand un porte-parole du gouvernement affirme que les provinces reçoivent plus d'argent sans dire qu'elles n'en reçoivent pas suffisamment pour suivre la courbe inflationniste. Cela signifie que les autorités provinciales devront réexaminer toutes leurs dépenses, notamment au titre des hôpitaux, des écoles, des collèges et des services sociaux si elles veulent continuer d'appliquer les normes actuelles. Il n'y a pas d'autre solution. Je trouve regrettable que l'ex-premier ministre d'une province de l'Atlantique prenne la parole à la Chambre pour excuser sous un prétexte ou sous un autre, le gouvernement d'avoir réduit en dollars réels ses paiements aux provinces quand il sait pertinemment, ayant fait partie du cabinet, que l'objectif du gouvernement du Canada est d'épargner 5.7 milliards de dollars en versements aux provinces au cours des cinq prochaines années. Les conséquences d'une telle politique sautent aux yeux de quiconque est doué de raison.